

ADVANCED CARDIAC LIFE SUPPORT (ACLS)

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

OBJECTIFS :

- Pratiquer efficacement une réanimation cardio pulmonaire
- Assurer une prise en charge globale du patient pendant les 20 premières minutes
- Identifier et traiter les causes de l'arrêt cardio-respiratoire

DUREE : 2 jours (16H)

NOMBRE DE
PARTICIPANTS : 24

PUBLIC/PREREQUIS :

Infirmiers, médecins

PROGRAMME :

Les Connaissances Techniques

- Evaluer et reconnaître une détresse vitale : approche ABCDE néonatal, bébé, enfant, adulte
 - Ventilation, compressions thoraciques, intubation endotrachéale
 - Utilisation du défibrillateur automatique semi automatique ou manuel
- La dysrythmie stable et instable
 - Evaluer l'arythmie
 - Reconnaître la fibrillation ventriculaire et tachycardie
 - Obtenir un accès intraveineux
 - Utiliser les agents pharmacologiques
- L'asystolie, l'AESP, la bradycardie et les blocs cardiaques
 - Reconnaître l'asystolie
 - Assurer une bonne ventilation
 - Utiliser le pace maker transcutané
- Les SCA et les AVC
 - Evaluer les signes et symptômes
 - Traiter les complications
 - Notions de pharmacologie
- Hypotension, choc et accès vasculaire
 - Avoir un accès intraveineux central ou périphérique
 - Elaborer un diagnostic différentiel
- Evénement péri réanimation et éthique
- ACLS for experiend providers

INTRA

INTER

FORMATEURS :

Médecins et infirmiers instructeurs Association TETRAA

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Formation pratique
- Matériel d'urgence
- Vidéo projecteur
- Livrets pédagogiques ACLS provider en français

Mise en Pratique

- Chaque séquence fera l'objet d'une mise en pratique

CONTACT :

04 42 09 49 03

gse@qseformation.com

COMMENTAIRES :

- L'évaluation théorique et pratique permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude
- QSE Formation mettra à disposition le matériel d'urgence nécessaire à la formation (mannequins, défibrillateur...)
- L'établissement devra mettre à disposition du formateur et des stagiaires les salles adéquates (voir cahier des charges)

